

Ecologie punitive : les gueux vont devoir s'équiper de thermostats dans toutes les pièces !

écrit par Christine Tasin | 24 mars 2025



J'imagine que d'aucuns, en lisant le titre et le début de cet article, haussent les épaules en disant « *bah ! j'ai déjà un thermostat programmable, basta !* ». Hélas, bonnes gens, vous vous mettez le doigt dans l'œil...

Certes, nous sommes nombreux à posséder un thermostat qui permet de baisser le chauffage la nuit ou quand nous sommes absents de notre maison, certains peuvent même à distance programmer, arrêter le chauffage... Tout cela ne

suffira pas. Il va falloir le changer, histoire de vider un peu plus votre compte en banque, mais c'est pour la bonne cause, pour la planète, pour l'écologie...

D'abord vous devrez dorénavant poser un thermostat dans chaque pièce HABITEE de votre logement ! C'est ce que l'on appelle « l'inflation normative »... Et je ne vous parle pas des incidences sur votre porte-monnaie et votre liberté d'esprit... Pour 5 pièces chauffées, salle de bain, cuisine, salon et 2 chambres, vous devrez déboursier la modique somme de 500 à 1500 euros... juste pour installer les thermostats !!!!

Et je sens bien venir le moment où ces thermostats seront des thermostats espions qui devront être relayés à un compteur qui enregistrera la température chez vous et la transmettra à l'administration chargée de vous surveiller et vous punir...

« L'inflation normative »

Après les ZFE, nouvel assaut sur les gueux avec la norme thermostat

Le nouveau « plan thermostat » entrera en vigueur d'ici le 1er janvier 2027. Tout propriétaire, particulier et entreprise, qui dispose d'un système de chauffage individuel ou collectif, **devra obligatoirement installer un thermostat programmable.** Après les ZFE, cette nouvelle norme va impacter 27 millions de logements.

Atlantico : Vous avez tenu à alerter sur les réseaux sociaux sur la norme thermostat, SRATCPP, relative aux systèmes de régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement et au calorifugeage des

réseaux de distribution de chaleur et de froid. De quoi s'agit-il et quel signal est envoyé à travers cette norme ? Est-ce une mesure dans la lignée de ce que vous dénoncez dans [votre ouvrage « L'inflation normative – Quand la France crève de trop de lois »](#)?

Christophe Eoche-Duval : Le tweet ([@cheocheduval](#)) que j'ai fait pour alerter nos concitoyens a eu plus de **36 000** impressions ! C'est inouï, et révélateur d'un ras-le-bol. Cette mesure, que j'ai épinglée en exemple banal, est l'illustration de notre pays actuellement confronté à une sorte de « folie » normative. Une folie dont personne ne sait si un homme ou une femme politique sera capable d'appuyer sur le « *reset* » de la planche à normes. J'ai été frappé par le fait qu'en ce moment, à l'Assemblée nationale, après avoir été votée par le Sénat, s'ouvre la discussion d'une loi dite de simplification des entreprises. Il faudrait autant d'ailleurs une loi de simplification pour les administrés et les citoyens. Ce texte, dont je respecte le contenu, risque probablement de passer à côté de l'essentiel, c'est-à-dire que si la simplification n'a pour but et effets que de simplifier la mise aux normes forcée et sous amendes des Français et des entreprises, alors en vérité, elle n'aura servi à rien. Ce n'est pas simplifier les normes pour mieux nous les imposer ensuite que souhaitent les administrés, les citoyens et les entreprises : ce que tous souhaitent, c'est la baisse drastique de la pression normative, à la façon du DOGE[1] américain.

Par cet exemple de la norme thermostat (et je renvoie à mon fil d'explications sur X), décrétée sans que personne n'en sache rien par une Première ministre qui faisait la une sur son engagement de « *sobriété normative* », j'ai donc voulu montrer que cette pression ne diminue pas, et les promesses n'engagent que ceux qui

les entendent.

Combien de personnes sont concernées ?

Christophe Eoche-Duval : Cela concernera 27 millions de logements, dont 87 % sont détenues par des particuliers, qui devront, sous contraintes y compris possiblement pénales, et donc à leur risques et périls de ne pas le faire, se mettre aux normes avant le 1^{er} janvier 2027 . Ils auront obligation d'installer un thermostat connecté, horodaté ou permettant de mesurer avec certitude la température de la pièce et son réglage dans « chaque pièce » selon la norme dite « SRATCPP » en langage techno. On ne parle pas d'une écologie d'orientation, de recommandation, d'incitation, mais bien d'une écologie de contrainte, une écologie punitive. Bien que cela puisse paraître insignifiant, c'est une forme aussi d'intrusion de la norme dans la vie quotidienne, dans nos pièces de vie. Pourquoi l'Etat qui, pour, le coup, se mêle de tout, au lieu d'en faire une recommandation, faisant appel au civisme énergétique, se croit légitime d'en faire une obligation bureaucratique ?

Christophe Eoche-Duval : Vous avez raison, la « mise aux normes » a toujours un coût. Ma grand-mère disait : « les conseillers ne sont pas les payeurs », c'est-à-dire qu'à la fin c'est vous ou moi qui payons. L'État décide sans nous consulter, et fait payer les autres, ici les propriétaires, comme si tous ces derniers étaient des riches, ce qui est loin d'être la réalité. Beaucoup de Français s'endettent pour pouvoir acquérir leur habitation et, en plus, on leur impose une nouvelle couche de toujours plus de normes. Certes, à chaque fois, ce n'est qu'une couche comprise entre 100 et 300 euros, installation comprise, par autant de pièce chauffée que n'en a leur maison ou appartement. Mais

globalement, le coût total pour l'ensemble du bâti français (27 millions d'habitations, ainsi que les bâtiments tertiaires et publics) est estimé -par le ministère de la Transition écologique- à environ **18,9 milliards d'euros** ! Lorsque l'on additionne tous les thermostats de toutes les pièces des maisons et habitations françaises, on atteint ce chiffre ahurissant. D'ailleurs, il est possible de se demander si ce n'est pas un cadeau de 19 milliards fait à la Chine ou à l'Inde ? Il serait pertinent de s'interroger, sur le nombre de thermostats, ceux qui seront fabriqués en France, par rapport à ceux importés des pays qui n'ont pas bradé leurs industries comme nous l'avons fait (et les sur-normes n'y sont pas pour rien). En vérité, on peut se demander si à l'annonce de ce décret de Mme Borne[2] et son fabuleux marché en 2027, toutes les entreprises chinoises d'électricité n'ont pas sabré le champagne, le champagne « Chandon », produit en ...Chine !

<https://atlantico.fr/article/decryptage/apres-les-zfe-nouvel-assaut-sur-les-gueux-avec-la-norme-thermostat-SRATCPP-proprietaires-particuliers-entreprises-chauffage-economies-energie-facture-Damien-Ernst-Christophe-Eoche-Duval>